

Liberté Égalité Fraternité





L'Andra conçoit et met en œuvre au service de l'État des solutions de gestion sûres et concertées pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures. En tant qu'opérateur industriel et exploitant nucléaire responsable, l'Andra s'engage à maintenir un haut niveau de performance et à prioriser la protection des intérêts (sûreté nucléaire, santé-sécurité incluant la radioprotection et protection de l'environnement) sur les activités et projets concernés. Cet engagement s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue.

Dans ce contexte, chacun à l'Andra connaît, met en œuvre et respecte dans ses activités la présente politique qui consiste à :

CONFORTER LA PRISE EN COMPTE DE LA SÛRETÉ, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU COEUR DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS

- En privilégiant la protection des intérêts dans les choix techniques et financiers ;
- En identifiant, prévenant et maîtrisant les risques et inconvénients que les installations peuvent présenter pour la protection des intérêts ;
- En maîtrisant les impacts environnementaux et sanitaires à travers l'application de la démarche Eviter-Réduire-Compenser (ERC) dans les projets et activités à enjeux environnementaux et en déployant un plan de management environnemental;
- En maîtrisant la Santé-sécurité des collaborateurs et des prestataires, par le respect strict des règles et en déployant un plan de management santésécurité;
- En intégrant de manière proportionnée les facteurs organisationnels et humains (FOH) en tant que composante des activités et projets, notamment pour ce qui concerne la conception, l'exploitation et/ou la modification des installations.

POURSUIVRE LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DES SOLUTIONS DE GESTION DES DÉCHETS ACTUELS ET FUTURS

- En garantissant la prise en compte des enjeux de protection des intérêts dans la gouvernance et les activités de conception et de construction de tous les projets,
- En renforçant la prise en compte des enjeux de protection des intérêts dans les contrats avec les sous-traitants,
- En maitrisant la surveillance des intervenants extérieurs au sein des projets et lors des opérations préalables et de la construction du projet Cigéo.

Politique de l'Andra en matière de protection des intérêts

Sûreté, environnement, et Santé-Sécurité

MAINTENIR L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE DE L'EXPLOITATION DES CENTRES DE STOCKAGE, DE LA COLLECTE ET DE L'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS, ET DE LA DÉPOLLUTION DE SITES

- En maintenant la conformité des centres par rapport aux exigences réglementaires, aux référentiels de sûreté et d'exploitation aux plans de surveillance environnementale des sites et aux documents du système de management intégré (SMI);
- En maîtrisant le recours aux intervenants extérieurs au sein des installations, en assurant notamment une surveillance pertinente et robuste;
- En vérifiant le respect des spécifications applicables aux colis livrés sur les centres, par la mise en œuvre d'un programme de contrôle ;
- En assurant le maintien en conditions opérationnelles des installations à travers le déploiement d'un programme de maintenance adapté ;
- En favorisant une présence adaptée dans les installations et en conservant une attitude interrogative.

CONTRIBUER EN PERMANENCE À LA DÉMARCHE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

- En développant et maintenant les compétences individuelles et collectives pour gérer les activités encadrées par le SMI, en particulier les activités importantes pour la protection des intérêts (AIP);
- En maîtrisant sur le long terme les connaissances associées aux activités;
- En permettant le signalement de toute information relative à une fraude, falsification, contrefaçon dans des équipements importants pour la sûreté;
- En identifiant et analysant les facteurs favorables (opportunités) et défavorables (signal faible, écart, événement significatif ou intéressant, etc.) à la protection des intérêts, puis en définissant et mettant en œuvre les mesures correctives et préventives.

Pierre-Marie ABADIE Directeur général de l'Andra 01/10/2024